

Le 15 novembre: rejoignons les marches contre les violences faites aux enfants et aux ados

En France, un enfant meurt tous les cinq jours d'infanticide.

De même, chaque année 160 000 enfants sont victimes de violences sexuelles.

Ces chiffres montrent l'ampleur des violences faites aux enfants.

Ces violences existent dans un continuum et dans différents espaces : au sein de la famille, à l'école en passant par les services sociaux et la santé.

Les enfants et les adolescent·es ne sont pas seulement victimes de violences physiques ou sexuelles, ils et elles se voient également privé·es de leurs droits fondamentaux : droit à la santé, droit à l'école, droit au logement.

La défense des droits des enfants est un enjeu collectif car elles et ils sont violenté·es dans nos espaces privés mais aussi sur nos lieux de travail. Ils peuvent aussi subir des violences que ce soit en tant qu'usager·ères, patient·es mais aussi lors des premières expériences dans le milieu professionnel.

L'apprentissage, souvent présenté comme une voie d'insertion, place des mineur·es dans des situations de travail où ils et elles sont exposé·es à des risques. Des mineur·es meurent chaque année des suites d'accidents du travail (3 mineur·es sont décédé·es sur leur lieu de travail ou de stage entre avril et juillet 2025), ces drames rappellent que l'exploitation et la mise en danger de la vie des enfants sont une réalité. Des milliers de mineur·es sont victimes de la prostitution et du proxénétisme, une exploitation et une violence systémiques dont l'inaction de l'État et le manque chronique de moyens alloués à la protection de l'enfance portent une lourde part de responsabilité.

De plus, les gouvernements successifs et les politiques d'austérité ne cessent d'attaquer les enfants en réduisant les budgets des institutions censées les défendre.

Le 20 novembre est la journée internationale des droits des enfants.

Pour défendre leurs droits, le collectif enfantiste appelle à se mobiliser et à rejoindre les manifestations organisées dans de nombreuses villes en France, le 15 novembre. L'Union syndicale Solidaires est signataire de cet appel à mobilisation.

Plus que jamais, la justice sociale passe par la défense des droits des enfants.

Site de la mobilisation:

<https://collectifenfantiste.fr/mobilisation-contre-les-violences-faites-auxenfants-ado>

Paris le 12 novembre 2025